

ISPED

Institut de Santé Publique d'Epidémiologie et de Développement

Université de Bordeaux

**Modalités de contrôle des connaissances
et des compétences - MCCC**

2022-2023

Master 2 - SANTE PUBLIQUE

Parcours Santé Travail Environnement

2^{ème} année de Master de Santé Publique
Parcours en présentiel
Santé travail
Environnement Année
2022 -2023

Pour l'obtention du diplôme, les UE des deux semestres doivent être validées ou compensées. Chaque UE fait l'objet d'un contrôle de connaissances spécifique. Une UE est validée si l'étudiant a obtenu une note totale à cette UE de 10/20 ou par validation d'acquis. Les UE validées sont capitalisables.

Une UE ne peut être compensée que si l'étudiant a obtenu une moyenne générale supérieure ou égale à 10/20 sur le semestre de ladite UE et si la note de l'UE est supérieure ou égale à 8/20.

Dans tous les cas, l'UE stage (STG 208) ne rentre pas dans le système de compensation. Le stage fait l'objet d'une validation finale sous forme d'un mémoire écrit avec soutenance orale devant un jury composé de membres de l'équipe pédagogique et des tuteurs.

Une première session d'examen (session 1) est organisée pour les UE de chaque semestre à l'issue du semestre. La deuxième session (session 2 ou session de rattrapage) est organisée pour les UE du premier semestre au plus tard à l'issue du second semestre et mi-septembre au plus tard pour les UE du second semestre.

Pour les UE non validées ou non compensées en session 1 :

- UE évaluée uniquement par contrôle continu : une épreuve écrite ou orale sera proposée en session 2
- UE évaluée uniquement par examen terminal : une épreuve écrite ou orale sera proposée en session 2
- UE évaluée par contrôle continu et examen terminal : si la note du contrôle continu est supérieure ou égale à 10/20, cette note est conservée pour la session 2 et si la note du contrôle continu est inférieure à 10/20, seule la note de l'épreuve (orale ou écrite) de la session 2 sera prise en compte.
- UE STG 208 : le jury peut demander, selon les cas, soit de refaire le mémoire écrit et la soutenance orale, soit de réécrire le mémoire seulement, soit de représenter la soutenance orale seulement.

Semestre 3

N° UE	Type UE	Intitulé	Volume horaire	Coef.	Modalités d'examen Session 1	Crédits ECTS	Responsables
STE 201	UE obligatoire	Epidémiologie environnementale et professionnelle	70	2	Contrôle continu	6	C. Carles
STE 202	UE obligatoire	Mesures des expositions environnementales et professionnelles	55	2	Contrôle continu	6	I. Baldi
STE 203	UE obligatoire	Mécanismes d'action toxique des contaminants	35	1	Contrôle continu + Examen terminal (2h)	3	M. Canal- Raffin
STE 204	UE obligatoire	Ergonomie et ergotoxicologie	30	1	Examen terminal (2h)	3	A. Garrigou
STE 205	UE obligatoire	Nuisances et maladies environnementales	60	2	Contrôle continu	6	G. Bouvier
STE 206	UE obligatoire	Gestion et prévention des risques environnementaux et professionnels	35	1	Examen terminal (3h)	3	G. Bouvier

STE 207	UE obligatoire	Enseignements transversaux, ateliers et accompagnement	45	1	Contrôle continu	3	I. Baldi G. Bouvier
----------------	----------------	--	----	---	------------------	---	------------------------

Semestre 4

N° UE	Type UE	Intitulé	Volume horaire	Coef.	Modalités d'examen Session 1	Crédits ECTS	Responsables
STG 208	UE obligatoire	Stage en milieu professionnel	4 à 6 mois	9	Rédaction d'un mémoire + Soutenance orale	27	I. Baldi G. Bouvier
1 UE obligatoire au choix parmi :							
FSP201	UE obligatoire	Fondamentaux en Santé publique	30	1	Epreuve sous forme de QCM (1h)	3	F. Alla
	UE obligatoire	UE libre	30	1	Contrôle continu	3	